

Projet de budget 2023 (PB23)

L'AD, réunie le 8 novembre 2022, a pris connaissance des termes du projet de protocole d'accord proposé par le Conseil d'Etat le 4 novembre 2022 et adopte la position suivante :

1. L'AD se déclare **favorable** à la signature d'un protocole d'accord ;
2. **Elle refuse** en l'état les propositions du Conseil d'Etat (2% d'indexation et annuité versée jusqu'à la classe 13), jugées insuffisantes ;
3. **Elle prend acte** que suite aux discussions du 4 novembre, des **négociations** doivent s'ouvrir ;
4. En conséquence, **elle rappelle** ses revendications principales, à savoir **une indexation pleine et entière des salaires (2,7%)** et **le versement de l'annuité à tout le personnel, et affirme sa volonté de négocier** sur cette base, compte tenu des nouvelles estimations fiscales qui dégagent une somme disponible de 127 millions ;
5. **Elle décide** de suspendre les actions de lutte et de grève dès la signature de l'accord **jusqu'au 16 décembre 2022** (fin du débat budgétaire au Grand Conseil), ensuite de quoi le Cartel statuera en fonction du budget voté (ou pas), de la prise en compte de ses revendications, et en particulier des nouveaux postes obtenus ;
6. **Elle prend note** de l'intention du Conseil d'Etat de prévoir des amendements concernant le financement plein des coûts énergétiques et de la subvention intégrale des mécanismes salariaux dans les entités subventionnées, et souhaite obtenir des garanties à cet égard ;
7. **Elle prend acte** que le Conseil d'Etat prévoit de nouvelles mesures destinées à la population prises sur le montant des 127 millions et souhaite obtenir des précisions à ce sujet.

En outre, **l'AD rappelle** que l'indexation 2022 de 0,9% n'a pas été octroyée et que l'employeur, le Conseil d'Etat, n'a ouvert aucune consultation à ce sujet.

L'AD donne mandat aux représentant-es du Cartel pour négocier ce qui précède et obtenir un accord qui soit le plus favorable possible pour le personnel de la fonction publique, et d'en rendre compte aux instances.

Prise de position adoptée à l'unanimité (1 abstention)